

**Union Syndicale des Retraités
CGT du Cher**

8, Place Malus
18000 BOURGES

Tél. 02 48 21 24 79
Fax. 02 48 21 24 89

Bourges, le 5 Décembre 2007

A Messieurs

- COSYNS
- FROMION

Députés du Cher

Messieurs,

Le Gouvernement de Mr Sarkozy, avec le soutien du groupe UMP à l'Assemblée Nationale supprime, à partir de 2008, l'exonération de la Redevance Télévision (116 Euros) aux personnes âgées de plus de 65 ans les plus modestes.

Ainsi, 780.000 foyers non imposables, donc aux pensions faibles, sont ainsi frappés quand dans le même temps, un grand nombre de ménages riches échapperont à l'impôt sur le revenu avec notamment le bouclier fiscal et les 478 niches fiscales de notre pays.

Ce même gouvernement au même moment, à partir d'un amendement du groupe UMP à l'Assemblée Nationale, décide la suppression de l'Impôt de bourse portant sur les principales transactions boursières ; encore un cadeau qui ne s'adresse pas à ceux qui ont des revenus modestes.

Plus généralement, le paquet cadeau fiscal de près de 15 milliards d'Euros dont la presque totalité va bénéficier aux plus aisés, montre la conception de la justice sociale du Pouvoir actuel.

Alors que les pauvres sont toujours plus pauvres (12 % de la population vit sous le seuil de pauvreté évalué à 817 € par mois) et que de plus en plus de salariés et de retraités sont pris en charge par les Restos du Cœur, les riches, eux, sont de plus en plus riches.

L'Union Syndicale des Retraités CGT du Cher (USR-CGT) rappelle que près de 25 % des retraités, des femmes en majorité, perçoivent une pension inférieure à 700 Euros mensuels et que la baisse du Pouvoir d'Achat des Retraites est de 15 % depuis 1993 et frappe durement les plus faibles.

Aussi, la prétention gouvernementale de n'augmenter les retraites de base de 1,1 % en 2008 sous le prétexte fallacieux que l'augmentation aurait été trop importante (1,8 %) en 2007 est une véritable provocation au moment où la propagande officielle bat son plein sur le Pouvoir d'Achat dans notre pays.

.../...

Pour revenir à la suppression de l'exonération de la Redevance Télé touchant 780.000 foyers, nous demandons simplement, mais fermement, LE MAINTIEN DEFINITIF DE CETTE EXONERATION POUR CES PERSONNES AGEES DE PLUS DE 65 ANS NON IMPOSABLES CAR AUX FAIBLES REVENUS, le coût de 40 à 60 millions pouvant être aisément trouvés du côté des PROFITS FINANCIERS.

Dans l'attente d'une réponse de votre part,

Recevez, Messieurs les Députés, nos salutations distinguées.

Pour l'USR-CGT du Cher

LEGER Roger
